

N°1632

du 21  
Mars  
2023



# L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

## COOPÉRATION SUD-SUD

P.3

Bazoum chez Faure pour un séjour de 48 h à forte teneur économique, commerciale et sécuritaire

### CONDAMNATIONS DE JOURNALISTES AU TOGO

P.6

La presse veut faire relire la loi, RSF dit de ne pas exécuter le mandat d'arrêt

### DROITS DES PERSONNES HANDICAPÉES

P.4

Les efforts du Togo à l'aune de la convention y relative

# PRÉVISION SAISONNIÈRE

## Risques de sécheresse et d'inondation au Sud-Togo

P. 3

*\*Les recommandations judiciaires de l'Agence nationale de la météorologie*

### EN PLUS...

#### INFRASTRUCTURES

**DÉSENCLAVEMENT** : Etat des lieux des pistes rurales

#### ÉCONOMIE

**PRODUCTION INDUSTRIELLE** : Clôture de l'année 2022 par une hausse de 12,9%

#### DROITS DES CONSOMMATEURS

**JOURNÉE MONDIALE** : Les coups de gueule de l'ATC et de la LTC

#### LITTÉRATURE

**PRIX** : L'écrivain Kangni Alem rejoint le Grand Prix Littéraire d'Afrique Noire

#### SANTÉ

Bilan des activités 2022 dans la région des SAVANES

Par définition, la prévision saisonnière est le résultat d'un consensus fait autour des sorties des modèles empiriques, dynamiques et les connaissances de la variabilité climatique passée et actuelle. Dans un récent bulletin édité, l'Agence nationale de la météorologie (ANAMET) indique que les résultats de la prévision 2023 au Sud-Togo donnent les évolutions probables des précipitations des saisons de mars à mai, d'avril à juin, les écoulements des cours d'eau de mars à juin et les périodes de démarrage et de fin de saison ainsi que les séquences sèches en début et vers fin de la saison agronomique...



Latifou Issaou, Directeur Général de l'ANAMET

## PRIX

## L'écrivain Kangni Alem rejoint le Grand Prix Littéraire d'Afrique Noire

Le romancier et dramaturge togolais Kangni Alem, lui-même Grand Prix Littéraire d'Afrique Noire en 2003, rejoint l'ADEL, l'association qui attribue ce prix dans l'espace francophone d'Afrique.

" C'est officiel. Je rejoins ce jour le jury du Grand Prix Littéraire d'Afrique (noire). Je privilégierai au sein du jury la défense des livres et des auteurs édités en Afrique. L'édition africaine se portant de mieux en mieux, il faut assurer aussi sa visibilité internationale", écrit Kangni Alem sur son compte Twitter.

Sherpa du chef de l'Etat Faure

Gnassingbe, écrivain, professeur d'université, enseignant de théâtre et de littérature comparée, directeur collection Filbleu aux Editions Continents, Kangni Alem est un monument de la littérature togolaise.

Le Grand prix littéraire d'Afrique noire est attribué chaque année par l'association des écrivains de langue française, l'ADEL, reconnue d'utilité publique depuis le 19 juillet 1952, dont le but est de "promouvoir l'œuvre des écrivains qui, à travers le monde, s'expriment en français". Le prix est ouvert aux "écrivains de langue française originaires de l'Afrique



subsaharienne, ou à un ouvrage concernant cette zone géographique, en excluant les traductions". Il a récompensé depuis 1961 des écri-

vains confirmés comme Henri Lopès, Ahmadou Kourouma, Kossi Efoui, Kangni Alem, Edem Awumey, Sami Tchak.

## Institutions

## 20 mars, journée internationale de la Francophonie

Chaque année, le 20 mars est célébré comme la Journée internationale de la Francophonie dans les pays francophones et plus ou moins de langue française. Cette date fait référence à la naissance, le 20 mars 1970 à Niamey (Niger), de l'Agence de coopération culturelle et technique, qui allait devenir ensuite l'Organisation internationale de la Francophonie.

L'espace francophone compte 321 millions d'habitants et l'Afrique francophone comprend le plus gros contingent.

Cette année, la Journée internationale de la Francophonie célèbre la création culturelle francophone,

sa diversité, mais aussi la nécessité de valoriser son accès en ligne : sa "découvrabilité".

En effet, le principe de diversité culturelle et linguistique, cher à l'espace francophone, est aujourd'hui questionné par l'impact du numérique. Des millions de francophones peuplent le monde : ce sont autant de personnes en quête de contenus sur internet en langue française. A l'occasion de cette journée, l'OIF mobilise ses partenaires et les forces vives de l'espace francophone pour rappeler cet enjeu crucial pour l'avenir de notre langue.

Au Togo, hier, à l'Institut Français de Lomé, a eu lieu une ren-



contre dédiée au cinéma francophone. On a alors rendu hommage au cinéaste et écrivain sénégalais Sembène Ousmane mais aussi au jeune cinéaste togolais Jean Ahonto décédé en 2022 au cours d'un tragique accident.

Il s'agit d'une co-organisation de la Représentation pour l'Afrique de

l'ouest de l'Organisation Internationale de la Francophonie et l'Ambassade de France au Togo dans le cadre de la 3ème édition de la Fête du Cinéma Francophone, autour du thème " Nos imaginaires francophones ", dans 3 villes : Lomé, Kpalimé et Cotonou, du 10 au 25 mars 2023.

Après le succès des 2 premières éditions, cette fête du cinéma francophone revient avec encore plus de films et d'invités, autour de projections grand public dans des lieux urbains exceptionnels de ces 3 villes qui l'accueillent cette année.

## Nécrologie

## L'acteur afro-américain Lance Reddick s'en est allé

L'acteur américain Lance Reddick, célèbre pour ses rôles dans " The Wire " et " John Wick ", est mort à l'âge de 60 ans. Le corps de l'acteur aurait été retrouvé vendredi 1er mars au matin à son domicile à Los Angeles. Selon son agente, la cause de sa mort serait "naturelle".

Il était connu pour son rôle de policier zélé dans la série The Wire. Il avait 60 ans. Le comédien, également célèbre pour son rôle dans les films d'action John Wick avec Keanu Reeves, a été retrouvé mort



à son domicile de Los Angeles, dans le quartier de Studio City, selon le site spécialisé TMZ. L'acteur s'est fait un nom à Hollywood en 2000, grâce à la série Oz de la chaîne HBO. Il jouait un détective infiltré en prison pour lutter contre le trafic de drogue, qui sombre rapidement dans l'addiction. Mais c'est avec The Wire qu'il a véritablement percé. Souvent décrite comme l'une des meilleures séries télévisées de tous les temps, elle suivait la lutte d'une brigade de la police antistupéfiants contre les gangs de la ville de Balti-

more.

Lance Reddick y incarnait le lieutenant Cedric Daniels, un officier consciencieux et un brin idéaliste. The Wire a rendu célèbre plusieurs de ses stars, dont Idris Elba et Michael Kenneth Williams, mort en 2021 et largement apprécié pour son personnage d'Omar Little, malfrat homosexuel qui s'applique un strict code de conduite.

Lance Reddick était marié à Stephanie Reddick et avait deux enfants, selon son agente.

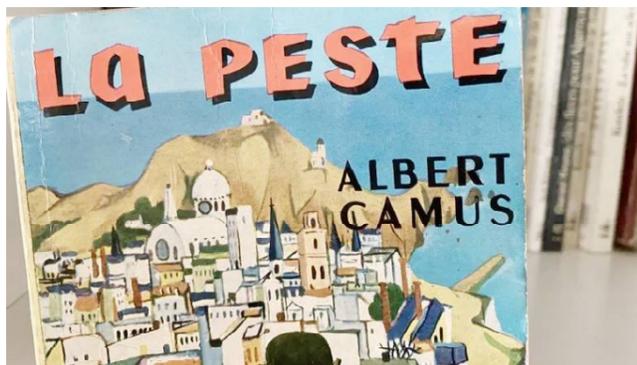
## Cinéma

## Le roman " La Peste " bientôt porté à l'écran

Annoncée en novembre 2020, annus horribilis du coronavirus, l'adaptation se profile bel et bien. La mini-série tissera des liens avec le présent : quand le roman de Camus s'inscrivait dans la ville d'Oran, en 1940, La Peste version France 2, se déroulera en 2029. Et dans un contexte sanitaire tout aussi éprouvant...

2020 fut l'année de La Peste : dès les premiers temps du confinement, l'œuvre du prix Nobel de littérature connut une envolée de ses ventes. En dévoilant ce projet de mini-série, France Télévisions gardait alors quelques atouts dans sa manche.

" C'est une audace à laquelle on croit, dans le contexte qu'on vit actuellement à la fois de montée des radicalités de toutes parts et de crise sanitaire", expliquait à l'époque Stéphane Sitbon-Gomez, directeur des antennes du groupe. Et d'assu-



rer alors que tous les acteurs du streaming se battaient pour emporter les droits d'adaptation.

De la France à l'Espagne, de l'Italie à la Chine, les ventes s'étaient véritablement envolées - beaucoup de lecteurs considérant l'ouvrage comme quasi prophétique. En France, l'édition Folio avait écoulé 115.555 exemplaires en 2020 - contre 22.240 en 2019. La tendance

s'était par la suite ralentie, avec 47.523 sur 2021 et 28.462 l'an passé (données : Edistat).

La Peste, une œuvre à même de concurrencer l'offre de Netflix?? En ce mois de novembre 2020, l'idée circulait bien et les circonstances lui étaient plus que favorables. Assignés à résidence, les Français avaient goûté aux joies du streaming ad nauseam... ce qui nous conduirait

logiquement vers Sartre.

Le tournage de cette adaptation futuriste débutera mi-avril, sous l'œil d'Antoine Garceau, réalisateur déjà, en 2022 des Particules élémentaires, d'après le roman de Houellebecq. Cette fois, ce sera en quatre temps qu'il découpera Camus.

La version de France TV plongera dans une société qui, tout juste remise "de la vague des épidémies Covid", affrontera cette fois une peste "autrement plus redoutable", assure le communiqué.

La distribution est pour partie connue et intégrera Hugo Becker ainsi que l'actrice et chanteuse franco-marocaine Sofia Essaidi ou encore Frédéric Pierrot. Et dans la rivalité avec les plateformes, le groupe français marque définitivement un point en devenant celui qui opérera cette métamorphose.

## AZIMUTS INFOS

## Le fructose, un sucre qui a favorisé l'apparition de la maladie d'Alzheimer ?

**Des chercheurs américains explorent une théorie moins communément admise sur l'origine d'Alzheimer. Et si la maladie était liée à l'alimentation ? Au cours de l'évolution, l'instinct de recherche de nourriture reposait sur le fructose, et pourrait maintenant favoriser la formation d'Alzheimer selon les auteurs.**

Il est souvent admis que la maladie d'Alzheimer se caractérise par un déclin cognitif et une atrophie cérébrale associés à des plaques ?-amyloïdes et à une agrégation de protéines tau dans les neurones. Étant donné qu'aucun traitement visant à réduire les agrégats néfastes n'est suffisamment efficace, une précédente hypothèse suggère que des mécanismes plus " fondamentaux " pourraient être à l'origine de la maladie. Des chercheurs de l'université du Colorado Anschutz explorent le mécanisme de l'instinct de recherche de nourriture, alimenté par la production de fructose dans le cerveau.

**Le métabolisme du fructose était essentiel pour la survie...**

" La maladie d'Alzheimer résulte d'une inadaptation à une voie de survie évolutive utilisée par de nombreux animaux et qui était même essentielle à la survie de nos lointains ancêtres il y a des millions d'années, écrivent les chercheurs dans l'étude publiée dans The American Journal of Clinical Nutrition. Un aspect important de la survie est d'assurer une quantité suffisante de nourriture, d'eau et d'oxygène. Nous décrivons ici une réponse récemment découverte qui favorise la survie en période de pénurie, et qui est initiée par l'ingestion ou la production de fructose." En effet, des recherches ultérieures ont montré que les animaux utilisent une consommation et un métabolisme excessifs du fructose pour activer une réponse de survie qui les prépare à des périodes où la nourriture, l'eau ou l'oxygène viendraient à manquer.

" Nous pensons qu'au départ, la réduction du métabolisme cérébral liée au fructose dans ces régions était réversible et devait être bénéfique ", a déclaré dans un communiqué Richard Johnson, professeur à la faculté de médecine de l'université du Colorado.

**...mais pourrait entraîner une inflammation des neurones aujourd'hui**

" La réduction chronique et persistante du métabolisme cérébral, induite par la récurrence du fructose, entraîne une atrophie progressive du cerveau et une perte de neurones avec toutes les caractéristiques de la maladie d'Alzheimer ", poursuit le professeur. En d'autres termes, notre société moderne de surconsommation d'aliments riches en sucres (entre autres) engendre une production excessive de fructose et dérègle le métabolisme de notre cerveau.

En période de surabondance alimentaire, c'est un peu comme si le " commutateur de survie " d'autrefois était désormais bloqué sur " on ". Johnson soupçonne que la tendance de certains patients atteints d'Alzheimer à s'égarer pourrait être un vestige de l'ancienne réaction de recherche de nourriture. Selon l'étude, le fructose produit dans le cerveau peut entraîner une inflammation des neurones, voire la maladie d'Alzheimer à terme.

Les chercheurs concluent que d'autres études sont nécessaires pour s'assurer du rôle du métabolisme du fructose et de son métabolite (l'acide urique) dans la maladie d'Alzheimer. " Nous suggérons que des essais alimentaires et pharmacologiques visant à réduire l'exposition au fructose ou à bloquer son métabolisme soient réalisés pour déterminer s'il existe un bénéfice potentiel dans la prévention, la gestion ou le traitement de cette maladie."



Directeur de la Publication  
**Hugue Eric JOHNSON**

Directeur de la Rédaction  
**Jean AFOLABI**

Rédaction

**Sylvestre D. Hervé AGBODAN**  
**Maurille AFERI**  
**Pater LATE**  
**Kossiwa TCHAMDJA**  
**Koffi SOUZA**  
**Alan LAWSON**  
**Abel DJOBO**

Service photographie  
**Roland OGOUNDE**

Dessin-Caricature  
**LAWSON Laté**

Graphisme  
**Guillaume BOGLA**

**Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses**

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression

Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

## PRÉVISION SAISONNIÈRE

## Risques de sécheresse et d'inondation au Sud-Togo

\*Les recommandations judicieuses de l'Agence nationale de la météorologie

## Late Pater

Par définition, la prévision saisonnière est le résultat d'un consensus fait autour des sorties des modèles empiriques, dynamiques et les connaissances de la variabilité climatique passée et actuelle. Dans un récent bulletin édité, l'Agence nationale de la météorologie (ANAMET) indique que les résultats de la prévision 2023 au Sud-Togo donnent les évolutions probables des précipitations des saisons de mars à mai, d'avril à juin, les écoulements des cours d'eau de mars à juin et les périodes de démarrage et de fin de saison ainsi que les séquences sèches en début et vers fin de la saison agricole. Ainsi, on apprend que, en dehors de Sotouboua qui a enregistré un excédent, la période de **janvier à février 2023** est déficitaire en cumul national moyen par rapport à la normale au Togo. Et entre **mars, avril et mai**, il est prévu, dans les régions Maritime, des Plateaux et Centrale, des précipitations normales qui évolueront vers une situation excédentaire. Par contre, dans la Kara et les Savanes, une pluviométrie déficitaire à tendance normale est annoncée. Durant **avril, mai et juin**, tout le pays con-

naîtra une situation normale à tendance excédentaire à l'exception des Savanes où les précipitations excédentaires à normales sont prévues.

Par ailleurs, l'ANAMET parle des dates de fin de saison précoces à tendance normale dans les Plateaux et le nord Maritime, de fin de saison normale à tardive, des séquences sèches en début de la saison et vers la fin de la saison, etc. Par exemple, des écoulements moyens à excédentaires sont également attendus dans les bassins du Mono inférieur ; des écoulements normaux à tendance excédentaire dans le bassin du Lac Togo.

Du coup, aux yeux de l'ANAMET, d'une part, les situations des cumuls pluviométriques globalement moyens, des dates de début de saison moyennes à tardives, des dates de fin de saison précoces à moyennes laissent planer des risques de déficits hydriques dans la zone bimodale (régions Maritime et Plateaux) ; ces situations de sécheresse pourraient entraver la croissance des plantes et favoriser le développement d'insectes ravageurs des cultures. D'autre part, en dépit du caractère globalement moyen des cumuls pluviométriques attendus

dans les parties Sud Togo, il n'est pas exclu d'observer des événements de fortes pluies pouvant entraîner des débordements de cours d'eau et des inondations localisées. Aussi **recommande-t-elle**, face au **risque de sécheresse**, de diversifier les pratiques agricoles à travers la promotion de l'irrigation et du maraichage pour réduire le risque de baisse de production ; d'adopter des techniques culturales de conservation des sols et de l'eau ; de promouvoir l'utilisation des espèces et variétés de cultures les plus tolérantes au déficit hydrique ; de renforcer la vigilance contre les ravageurs des cultures (chenille légionnaire et autres insectes nuisibles) ; de favoriser une gestion rationnelle des pâturages ; d'assurer la biosécurité dans les élevages ; et d'interagir avec les techniciens de la Météorologie nationale, de l'Agriculture, de l'Environnement et de l'Hydrologie pour des informations spécifiques et des conseils agro-hydro-météorologiques sur les conduites à tenir. Face au **risque d'inondation**, de maintenir la garde et suivre les mises à jour de ces prévisions saisonnières et les prévisions de courtes et moyennes échéances que produisent et diffusent les services météorologique

et hydrologique ; de renforcer la veille et les capacités d'intervention des agences en charge du suivi des inondations, de la réduction des risques de catastrophes et des aides humanitaires ; d'observer et entretenir les balises et échelles de mesure installés au bord des principaux cours d'eau ; de renforcer la communication de l'information hydro-climatique et la sensibilisation des communautés à travers les plateformes de réduction des risques de catastrophes ; d'éviter l'occupation anarchique des zones inondables, en particulier dans les agglomérations urbaines ; de proscrire l'exploitation des zones inondables à des fins agricoles ; d'assurer le curage régulier des caniveaux d'assainissement.

Enfin, l'ANAMET appelle à **mieux valoriser les opportunités**. Au regard du caractère globalement normal de la grande saison des pluies au Sud-Togo, elle recommande aux organisations agricoles, autorités, gestionnaires des ressources en eau, projets et ONG d'appuyer les producteurs, y compris les femmes et les jeunes, à mieux tirer profit de la saison des pluies, en soutenant le déploiement de techniques climato-intelligentes d'augmentation des



Latifou Issaou, Directeur Général de l'ANAMET

rendements des cultures face aux facteurs de risques climatiques comme les sécheresses, les inondations et la pullulation des nuisibles de cultures ; renforçant les dispositifs d'encadrement et d'assistance agro-hydro-météorologique aux producteurs, notamment au profit des hommes, femmes et jeunes les plus engagés ; facilitant aux producteurs l'accès à des semences améliorées, des engrais de qualité, des équipements agricoles, à la microfinance, à l'assurance et à des techniques adaptées pour des situations de limitation de la disponibilité en eau favorisant l'environnement ; profitant des situations normales à excédentaires des écoulements pour développer la pisciculture et optimiser les rendements de la pêche dans

les bassins fluviaux ; renforçant la diffusion et la communication de l'information hydro-climatique (notamment les prévisions saisonnières) et la sensibilisation des communautés à travers les radios, les télévisions, la téléphonie mobile, les flyers, les bulletins, les réseaux sociaux et les plateformes d'information pour la réduction des risques de catastrophes...

A la fin, «il est recommandé aux acteurs des différents secteurs d'être attentifs aux mises à jour faites par l'Agence nationale de la météorologie», conclut le bulletin de la prévision saisonnière.

En rappel, selon les localités, le début de saison va du 20 février au 24 avril 2023 et la fin de saison, du 11 juillet au 15 août 2023.

## COOPÉRATION SUD-SUD

## Bazoum chez Faure pour un séjour de 48 h à forte teneur économique, commerciale et sécuritaire

\* Chrysoula Zacharopoulou et David Malpass annoncés fin mars à Lomé.

## Late Pater

A l'invitation de son homologue togolais Faure Essozimna Gnassingbé, le Président nigérien Mohamed Bazoum est en séjour à Lomé depuis hier 20 mars 2023. Une visite d'amitié et de travail, dit-on. «Cette visite officielle traduit les excellentes relations d'amitié et de coopération multiforme qu'entretiennent le Niger et le Togo. Les échanges porteront notamment sur l'état de la coopération bilatérale et la situation sécuritaire de la sous-région», a dit la Présidence togolaise dans l'annonce qui a précédé l'arrivée de Mohamed Bazoum.

La Présidence nigérienne, elle, a été plus bavarde dès le début, expliquant que M. Bazoum poursuit ainsi, après le Bénin, la semaine dernière, sa tournée diplomatique à forte teneur économique et commerciale vers les partenaires stratégiques directs du Niger. Cette visite de 48 heures au Togo entre dans le cadre du renforcement de la coopération économique mais aussi à



réaliser l'intégration des deux pays qui partagent le même espace monétaire et communautaire à travers l'atteinte des objectifs communs. Le Niger et le Togo entretiennent des solides relations historiques, sociales et économiques empreintes de fraternité et de constance.

Comme prévu au programme, le Président nigérien a eu, dès son arrivée, un échange au sommet avec son homologue Faure Essozimna Gnassingbé, élargi aux membres des deux délégations. Puis, une séance de travail de ni-

veau ministériel des deux pays. Dans la soirée de ce 20 mars, Mohamed Bazoum a assisté à l'inauguration de la deuxième phase des travaux du Terminal pour Containers (LCT) du Port Autonome de Lomé, une plateforme essentielle pour les marchandises en direction du Niger. Ce projet a pour but d'augmenter la capacité de stockage évaluée à 2,2 millions de conteneurs en prévision d'une croissance du trafic à 4 millions de conteneurs manutentionnés à terme. Cette cérémonie coïncide d'ailleurs avec la

réunion les 21 et 22 mars à Lomé – premier port des containers du Golfe de Guinée et de l'Atlantique Sud – de l'Association de gestion des ports de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (PMAWCA, en français AGPAOC). Le même programme prévoit que les N°1 nigérien et togolais président, ce mardi 22 mars, l'inauguration des travaux de la deuxième phase de la centrale solaire photovoltaïque Mohamed Bin Zayed de Blitta, à 270 km au nord de Lomé. Fruit d'un partenariat public-privé et construite par AMEA Power, filiale du groupe d'Abou Dhabi, ce projet porte la puissance de la centrale de 50 MW à 70 MW ; ce qui en fait la plus grande centrale solaire photovoltaïque plantée en Afrique de l'ouest. Ce projet alimentera plus de 222 000 foyers et comprendra un système de stockage d'énergie par batterie de 4WMh pour étendre la disponibilité de l'énergie propre au réseau électrique la nuit. Pour la cause, en novembre 2022, l'Office des exportations d'Abou Dhabi (ADEX), créé par le Fonds

d'Abou Dhabi pour le développement (ADFD), a accordé au Togo un prêt de 25 millions de dollars américains (environ 15,79 milliards de francs Cfa) pour financer l'agrandissement du complexe et l'ajout de batteries de stockage.

Peu après, le Chef de l'Etat nigérien sera l'invité de la «Maison du Hadj» de Lomé. Destiné à l'origine pour l'accueil des pèlerins au départ et à l'arrivée des lieux saints d'Arabie Saoudite, ce centre ultramoderne, érigé à quelques encablures de l'aéroport de Lomé a graduellement étendu son champ d'activités et dispose d'une mosquée, d'un collège et lycée franco-arabes, puis d'un centre médico-social, inauguré le 9 janvier 2021. Enfin, comme il le fait souvent, Mohamed Bazoum mettra à profit son séjour togolais pour rencontrer l'importante communauté nigérienne au Togo au Centre International de Conférence de Lomé.

Le dernier déplacement de Faure Essozimna Gnassingbé au Niger a eu lieu en novembre 2022 dans le

cadre de la Conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine.

A noter que deux autres autorités étrangères sont également attendues à Lomé. Selon *africaintelligence.fr*, la secrétaire d'Etat française chargée du développement, de la francophonie et des partenariats internationaux, Chrysoula Zacharopoulou, se rendra du 29 au 30 mars à Lomé, où elle devrait rencontrer le président togolais, Faure Gnassingbé. Après elle, le président actuel de la Banque mondiale, David Malpass, qui sera au Niger les 29 et 30 mars où il doit s'entretenir avec le président Mohamed Bazoum, en visite d'adieu, s'envolera pour Lomé dans la foulée de son séjour de deux jours à Niamey. Elu en 2019, l'économiste américain David Malpass a annoncé, le 15 février dernier, qu'il démissionnera de la tête du Groupe de la Banque mondiale à un an de la fin de son mandat, soit en juin 2023.

## DROITS DES PERSONNES HANDICAPÉES

## Les efforts du Togo à l'aune de la convention y relative

F. Woussou

Une délégation du Togo conduite par la ministre de l'action sociale Adjovi Lolonyo Apedoh Anakoma vient de présenter à Genève, le rapport initial de la république togolaise en lien avec la convention des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées. C'est à l'occasion de la 28<sup>ème</sup> session du comité des droits des personnes handicapées. Elle était accompagnée des experts et techniciens des ministères en charge des droits de l'homme, du travail, de l'Action sociale, de la santé et de l'enseignement primaire et secondaire. Devant le comité, l'officielle togolaise a passé en revue la situation des droits des personnes handicapées dans son pays et les efforts du Gouvernement à se conformer aux textes internationaux en la matière.

Pour permettre l'inclusion et l'autonomisation des personnes handicapées dans la société, le Gouvernement a inscrit le handicap dans ses actions prioritaires à travers la Feuille de route gouvernementale Togo 2025 en son axe 1 : renforcer l'inclusion et l'harmonie sociales et garantir la paix. « **Le respect des droits des personnes handicapées fait partie intégrante de la politique de promotion des droits hu-**

**ains de la République togolaise** », a affirmé d'entrée de jeu, la ministre Apédo Anakoma. Elle a soutenu que depuis le 1er mars 2011, suite à la ratification par le Togo de la Convention des Nations Unies relatives aux droits des personnes handicapées, le Gouvernement togolais s'est résolument investi, dans un élan d'inclusion avec la société civile, les acteurs locaux et les partenaires internationaux, à se conformer, à travers diverses mesures et initiatives, aux exigences légales, institutionnelles et techniques afférentes à la protection des droits des personnes handicapées. « **Sur les principes d'égalité et de non-discrimination, il faut relever qu'ils sont garantis y compris en matière de handicap, tant sur le plan constitutionnel, législatif, institutionnel, qu'administratif. Ils sont consacrés par les articles 2, 11 et 33 de la constitution togolaise du 14 octobre 1992. Le nouveau code pénal togolais définit et réprime en ses articles 304 et 305 la discrimination sous toutes ses formes, y compris le handicap. Ces principes sont également traités par le code de l'enfant en son article 5 et la loi n°2004-005 du 23 avril 2004 relative à la protection sociale des personnes handicapées, en son article 6** »,



fait-elle savoir.

Ainsi, dans un souci d'harmonisation des lois et des politiques avec la Convention, le Togo a entamé, après la ratification de la Convention, un processus de révision de sa législation, notamment la loi 2004 relative à la protection sociale des personnes handicapées afin de la rendre conforme aux dispositions de ladite Convention. C'est ainsi que le nouveau code des personnes et de la famille contient des dispositions visant à éliminer les discriminations fondées sur le handicap et consacre pour tous le droit au mariage, l'accession à l'héritage ou encore le droit du conjoint ou de la conjointe de ne pas se soumettre à des rites de deuil dégradant.

Aussi, le Gouvernement accorde une importance particulière à la question de l'accessibilité aux infrastructures, au biens et aux services publics

et privés, aux personnes handicapées. Ainsi, avec la circulaire N°165/2021/MEPSTA du 07 octobre 2021 relative à l'accès des apprenants à mobilité réduite aux salles de classes, les pouvoirs publics intègrent dans les dossiers d'appels d'offres des marchés de constructions d'ouvrages publics des dispositions d'accessibilité de même que l'équipement progressif des ascenseurs des bâtiments publics de signalisation sonore.

Au Gouvernement, on affirme que dans sa stratégie globale de protection des personnes handicapées, le Togo met également un accent particulier sur les enfants handicapés. De 2012 à 2014, la mise en œuvre du projet de promotion des droits des enfants handicapés a permis à 150 jeunes handicapés de disposer effectivement d'actes de naissances. Dans le souci de permettre aux per-

sonnes handicapées de jouir de leur liberté d'expression, d'opinion et d'accès à l'information, les journaux télévisés sur la télévision nationale sont interprétés en direct en langue des signes pour les personnes handicapées auditives.

S'agissant du droit à l'éducation, le plan sectoriel de l'éducation (PSE), intégré depuis 2013 dans le curricula de formation des enseignants, l'éducation inclusive pour prendre en compte les besoins spécifiques des enfants notamment la surdité et la langue des signes, la déficience visuelle et l'écriture braille. L'expérimentation de l'éducation inclusive, démarrée dans deux régions (Savanes et Kara), s'étend progressivement à d'autres régions, notamment la région centrale et celle des plateaux. Cette initiative consiste à prendre en charge des enfants en situation de handicap dans les mêmes classes que leurs camarades non handicapés.

Sur le plan culturel, afin de garantir l'accès des personnes handicapées à la vie culturelle, la loi N°2021-008 du 17 mai 2021 fixant les règles d'organisation, de développement et de promotion des activités physiques et sportives au Togo a prévu des dispositions prenant en compte les préoccupations des personnes handicapées en ses articles 16 et 24. Elle contribue ainsi à garantir l'accès des personnes handicapées à la vie culturelle.

A en croire le Gouvernement, Malgré les progrès accomplis, sa marge de progression sur cette thématique demeure encore grande et l'engage à davantage améliorer son offre de protection et de promotion de ces droits. Dans cette optique, il travaille également au renforcement des capacités nationales par l'amélioration de production des statistiques sensibles au handicap afin d'accompagner la prise de décision dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques. C'est le cas des services de l'institut national de la statistique et des études économiques et démographiques (INSEED), formés dans le cadre du recensement général de la population et de l'habitat réalisé en 2022. « **Le Gouvernement de la République togolaise mesure les progrès qu'il accomplit, s'efforce de maintenir un rythme constant de réformes pour une plus grande jouissance par les personnes handicapées de l'ensemble de leurs droits, malgré des moyens restreints** », relève la ministre.

Au vu de ce tableau sur les avancées réalisées par le Togo et les défis qui sont les siens en la matière, les orientations et des recommandations du comité, susceptibles de guider le pays dans le processus de perfectionnement de son système réduction de vulnérabilité des personnes handicapées seront les bienvenues.

## SANTÉ +

Avec le site Futura

## VIH : le patient de Düsseldorf est la troisième personne déclarée guérie

**C'est une nouvelle rarissime ! Un homme de 53 ans a été déclaré guéri du VIH après une greffe qui avait pour but de soigner sa leucémie. Le patient de Düsseldorf est seulement la troisième personne à avoir mis au tapis l'infection.**

Un homme de 53 ans, surnommé le patient de Düsseldorf, est la troisième personne à être guéri du VIH après les patients de Londres (en 2020) et de Berlin (en 2011). Son parcours de soin fait l'objet d'une publication dans Nature Medicine. Tout commence en 2008 avec la confirmation de sa séropositivité pour le VIH-1 ; il n'a plus que 964 lymphocytes TA par microlitre de sang et une charge virale très élevée (12 000 copies du génome viral par millilitre de sang). La décision est prise de le placer sous thérapie antirétrovirale, un cocktail d'au moins trois médicaments qui empêchent le VIH de se répliquer.

Peu de temps après le début de son traitement, il contracte une leucémie myéloïde aiguë, un cancer du sang qui transforme les globules blancs en cellules tumorales. Les médecins de l'hôpital universitaire de Düsseldorf tentent de le soigner par chimiothérapie, mais il fait une rechute un peu plus d'un an plus tard. En février 2013, le patient de Düsseldorf reçoit une greffe de moelle osseuse, celle-ci contenant des cellules souches hématopoïétiques capables de produire de nouveaux globules blancs sains. Sa leucémie reviendra une troisième fois mais un traitement à base de chimiothérapie et de l'injection des cellules souches de son donneur en viendra à bout.

## Le VIH à l'état de trace dans les cellules

Pendant tout ce temps, les médecins ont aussi continué à suivre l'évolution de son infection au VIH, toujours contrôlée par le traitement antirétroviral. Mais en 2018, soit plus de cinq ans après sa greffe, les traces du virus se font rares. Seules quelques cellules portent dans leur cytoplasme de l'ADN ou de l'ARN du VIH. Plus important encore, le virus a totalement disparu des cellules sanguines. Les médecins décident alors d'arrêter le traitement antirétroviral. Depuis, le patient de Düsseldorf n'a pas subi de rebond infectieux et se porte bien. Aujourd'hui, il est considéré comme officiellement guéri.

Cette guérison rarissime est due à la présence de la mutation CCR5?32 dans les cellules du donneur, cette dernière modifie l'un des co-récepteurs du VIH-1, l'empêchant d'entrer dans les cellules. Les patients de Londres et de Berlin avant lui ont également été sauvés grâce à des greffes de cellules souches "résistantes" au VIH. En février 2022, le cas d'une femme guérie du VIH a également été rapporté, mais les données médicales de la "patiente de New York" n'ayant pas encore été publiées, il ne s'agit pas d'une guérison officielle.

Les cas de guérison par ce protocole sont impressionnants, malheureusement c'est une procédure lourde qui n'est pas généralisable aux quelque 200 000 personnes vivant avec le VIH en France, et aux 38 millions à l'échelle mondiale. Néanmoins, la réussite de ces greffes ouvre des pistes thérapeutiques notamment du côté du génie génétique par lequel les médecins envisagent de créer la mutation CCR5?32 sur des cellules souches qui ne la portent pas naturellement. En attendant les avancées scientifiques, le PrEP, le préservatif et le dépistage régulier sont les meilleurs gestes pour se prémunir d'une infection par le VIH

## PRODUCTION INDUSTRIELLE

## Clôture de l'année 2022 par une hausse de 12,9%

Late Pater

C'est la dent de scie dans la production industrielle au Togo. Hausse de 6,1% en octobre, baisse de 5,2% en novembre. Selon l'Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques (INSEED), l'indice de la production industrielle a enregistré une hausse de 12,9% au mois de décembre 2022. Cette hausse s'explique par une augmentation de la production dans les industries manufacturières (+10,7), électricité et eau (+17,4%). En glissement annuel, on note une diminution de l'activité industrielle de 7,4% en lien avec celle observée dans les industries manufacturières (-12,7%) et dans les industries environnementales (-42,4%). L'activité des industries extractives a aussi enregistré une hausse de 20,7% en décembre par rapport à novembre 2022. Sur l'année, l'activité connaît une hausse de 30,9%.

La hausse de 10,7% dans l'activité de l'industrie manufacturière provient des augmentations observées dans la fabrication de produits textiles (+2,0%), dans la fabrication de produits alimentaires (+4,2%), dans les autres industries manufacturières (+49,3) et dans la fabrication de produits chimiques (+22,0). En glissement annuel, l'industrie manufacturière affiche une diminution de 12,7% de son activité en décembre 2022. Au même moment, les +17,4% dans les industries de production et de distribution d'électricité, de gaz et d'eau

(en volume) font suite à la hausse observée au niveau de la production et distribution d'électricité (+9,1%), du captage, traitement et distribution d'eau (+26,9%). Par rapport au mois de décembre 2021, l'activité de ces industries est en hausse de 0,1% suite à la hausse observée dans le captage, traitement et distribution d'eau (+1,8%). En décembre 2022, l'activité dans les industries environnementales a diminué avec une baisse de 3,4% ; en glissement annuel, ces industries affichent une baisse de 42,4% de leur activité.

Les prix à la production, eux, ont baissé. En effet, d'après l'indice des prix à la production industrielle (IPPI) publié par l'INSEED, dans l'ensem-

ble, les prix à la production industrielle ont diminué de 3,1% en décembre 2022 par rapport au mois précédent. Sur l'année, les prix à la production industrielle ont plutôt augmenté de 10,3% principalement imputable à la hausse des prix dans les industries extractives (+57,5%), en l'occurrence le phosphate, et dans les industries manufacturières (+6,9%). Dans cette tendance baissière générale de 3,1%, les prix à la production dans les industries extractives ont baissé de 13,9%, mais augmenté de 57,5% en glissement annuel. Cette importante hausse est principalement tributaire à l'augmentation du prix du phosphate sur le marché international. Les prix dans

les industries manufacturières ont aussi baissé de 1,6% en décembre 2022 comparé à novembre. En glissement annuel, ces prix ont augmenté de 6,9% sous l'effet combiné de la hausse des prix des activités d'imprimerie et reproduction d'enregistrement (+203,9%), des prix des produits alimentaires (+21,5%), des prix de fabrication de produits textiles (+16,1%) et des prix des fabrications du papier et du carton (+97,7%). Enfin, c'est une stabilité qui a marqué les prix de production d'électricité et d'eau et les prix de production dans les industries environnementales, en décembre 2022 et en glissement annuel.

## DÉCLARATION DES BIENS

## La réception des dossiers a débuté chez le Médiateur

Après moult tergiversations, la déclaration des biens et avoirs des hautes personnalités du pays a commencé. Le médiateur de la République avait indiqué que les choses sérieuses commenceraient dès le 1<sup>er</sup> Mars avec les membres du Gouvernement, ceci après un séminaire gouvernemental de sensibilisation sur le sujet à la primature.

Le tout premier à se plier aux exigences constitutionnelles est le Président de la Haute autorité de prévention et de lutte contre la corruption et les infractions assimilées (HAPLUCIA). Aba Kimélabou s'est donc rendu au bureau du médiateur de la république le 14 Mars pour le

dépôt de sa déclaration de ses biens et avoirs. « **Je viens de m'acquitter de l'obligation constitutionnelle de déclaration des biens et avoirs. Etant nommé tout récemment, en Janvier, il était important que je m'acquiesse de cette obligation de déclaration de biens. Dans l'ensemble, tout s'est bien passé. Dans un premier temps, j'ai reçu le formulaire de déclaration que j'ai rempli en renseignant tous les biens et avoirs que j'ai et cette cérémonie a été organisée aujourd'hui et je suis venu faire officiellement cette déclaration à Madame le Médiateur de la République** », a

dit Kimélabou Aba. Pour lui, c'est une obligation fondamentale en matière de bonne gouvernance et de la transparence. Elle contribue à s'assurer que les détenteurs de l'autorité publique n'utilisent pas leur fonction à des fins personnelles. Selon le Président de la HAPLUCIA, il est important que chacun puisse s'acquiesse de cette obligation pour qu'à la fin, on s'assure que son patrimoine n'a pas évolué de façon indue. « **Je me réjouis d'être parmi les premiers à observer cette déclaration des biens et avoirs. C'est moi qui ai mis dans l'enveloppe le formulaire que j'ai ren-**

(suite à la page 6)

## FOOTBALL/COUPE DE LA CAF

## TP Mazembe et ASKO déjà éliminés, FAR et ASEC en quarts...

Programmée dimanche, la 5e journée de la phase de groupes de la Coupe de la Confédération a permis de décanter la situation dans la plupart des 4 poules.

**Hervé A.**

Le résultat le plus marquant est venu du Mali où le TP Mazembe a subi sa 4e défaite dans le groupe D en s'inclinant face au Real Bamako (2-1), un revers synonyme d'élimination. Local de l'étape, le Malien Fily Traoré avait pourtant redonné espoir pour les Congolais (67e), mais un doublé d'Ousmane Kamissoko (45e+2, 61e) a scellé le sort des Corbeaux de Lubumbashi, qui étaient reversés de la Ligue des champions et qui bouclent une nouvelle campagne continentale très décevante... Malgré ce succès, le Real Bamako est également éliminé puisque les Tanzaniens de Young Africans ont validé leur présence en quarts de finale en faisant chuter l'US Monastir (2-0), déjà qualifiée.

Tout est plié aussi dans le groupe B. Bien que tenus en échec à domicile par Diablos Noirs (2-2), les Nigériens de Rivers United se qualifient en éliminant par la même occasion les Congolais. Même sanction pour les Congolais de RDC du DC Motema Pembe, battus 2-1 en Angola, où le match était délocalisé, par l'ASEC Mimosas sur un doublé

d'Aubin Kramo (27e, 90e). Les Ivoiriens verront les quarts !

**Pyramids et USMA en salle d'attente**

Objectif quart rempli aussi pour les FAR Rabat dans le groupe C. Les Marocains ont remporté le choc à domicile contre le Pyramids FC (1-0) grâce à un but libérateur d'Ahmed Hammoudan (61e). En revanche, les Egyptiens sont rejoints par leurs compatriotes du Future FC, qui ont déroulé 3-0 contre l'ASKO Kara. Le choc 100% égyptien Pyramids-Future lors de la dernière journée s'annonce déterminant.

Dans le groupe A enfin, l'USMA Alger a assuré l'essentiel en arrachant l'égalisation à l'extérieur contre Saint-Eloi Lupopo (1-1). Junior Aubianga avait ouvert le score pour les Congolais (72e), mais un but contre son camp de Kateregga au bout du temps additionnel (90e+5) a permis à l'USMA d'arracher un point. Les Algériens pourront se contenter d'un match nul à domicile contre Al Akhdar lors de la dernière journée pour se qualifier. Cette mission, les Sud-Africains l'ont déjà remplie malgré leur défaite surprise 4-1 face aux Libyens. Rendez-vous le 2 avril pour le verdict final.



## LE PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DES TALENTS

## La FIFA passe à la phase de mise en œuvre

**Le Programme de développement des talents de la FIFA, mené sous la houlette d'Arsène Wenger, directeur du Développement du football mondial de la FIFA, aborde sa phase de mise en œuvre. Son but : aider les associations membres à atteindre leur potentiel en veillant à ce que chaque talent puisse être détecté et développé.**

Dans la droite ligne de l'engagement à long terme de l'institution en la matière, l'objectif principal du Programme de développement des talents de la FIFA consiste à élever les standards des équipes nationales, féminines et masculines, dans le monde entier.

" Il s'agit d'une étape clé de la stratégie d'amélioration de la compétitivité des équipes nationales. Avec cette initiative destinée à donner à chaque talent sa chance, nous adoptons une approche coordonnée, holistique, scientifique et mondiale en matière de développement des talents. Dans le cadre de ce programme quadriennal, nous entendons développer les talents en nous rendant dans tous les pays, en y dépêchant nos entraîneurs et en ouvrant des académies ou des centres d'excellence. 2023 sera une année charnière pour nous à cet égard", souligne Arsène Wenger.

En décembre 2022, le Conseil de la FIFA a approuvé l'octroi à cette initiative historique d'une enveloppe de USD 200 millions pour le cycle 2023-2026. Lors de sa dernière séance en date, le 14 mars à Kigali (Rwanda), le Conseil a approuvé plusieurs règlements énonçant les principes et la répartition du financement, la procédure de validation, ainsi que les droits et obligations des associations membres. Présenté en détail lors du Congrès de la FIFA tenu le 16 mars, le Programme de développement des talents de la FIFA a été salué chaleureusement par l'ensemble des personnes présentes.

**Soutien sur mesure**

Le cycle opérationnel du Programme de développement des talents a été conçu pour fournir aux associations membres, sur l'ensemble de la période 2023-2026, des ressources dans le domaine du développement des talents et de la haute performance sous la forme de services



de conseil sur mesure. Dès avril 2023, les associations membres vont pouvoir demander tous les ans à participer au programme.

Chaque association membre dont la participation au cycle opérationnel du Programme de développement des talents aura été approuvée se verra attribuer une contribution annuelle de USD 50 000 destinée à couvrir les coûts opérationnels associés. De plus, les associations membres participantes pourront soumettre une demande de financement dans le cadre d'un ou plusieurs programmes annuels de développement des talents visant à soutenir des projets spécifiques associés à leur plan de développement stratégique à long terme.

**Les académies au cœur du dispositif**

Le Programme de développement des talents de la FIFA a pour mission principale d'investir dans les académies. L'objectif est que d'ici à 2026, chaque association membre dispose d'au moins une académie ou un centre d'excellence. Il servira également à accompagner les équipes nationales, l'identification des talents, les entraîneurs de haut niveau et les compétitions structurées. " Chaque association membre étant différente, il faut des objectifs mesurables définis au cas par cas.

Nous aimerions mettre en avant d'autres exemples que ceux du Maroc et du Japon pour illustrer l'intérêt d'une planification à long terme. Nous voulons que, dans chaque pays, les meilleurs s'entra-

ment avec les meilleurs et que tous bénéficient du meilleur environnement possible", a indiqué Arsène Wenger.

Le Programme d'encadrement des talents de la FIFA est un autre pilier du Programme de développement des talents de la FIFA. Les associations membres pourront demander à disposer d'un entraîneur de talents de la FIFA, qui organisera et dirigera des séances d'entraîne-

ment avec de jeunes joueurs et des entraîneurs locaux triés sur le volet. L'objectif est que d'ici à la fin du cycle 2023-2026, toutes les associations membres disposent d'au moins une académie haute performance / centre d'excellence accueillant les joueurs âgés de 12 à 15/16 ans. Sept pays ont déjà été sélectionnés pour participer à la phase pilote du programme et les sept premiers entraîneurs de talents de la FIFA ont commencé leur formation en janvier 2023.

Environ 200 associations membres ont demandé à participer au Programme de développement des talents de la FIFA et près de 170 ont déjà mis en place un plan à long terme.

La FIFA a lancé une plateforme pédagogique en ligne appelée Centre de ressources techniques, qui constitue une mine d'informations de premier choix, tandis que la Plateforme de développement technique permettra aux associations membres de s'inscrire aux programmes de développement techniques de la FIFA.

## EQUIPE DE FRANCE FÉMININE

## Hervé Renard est en "bonne position"

**Jean-Michel Aulas s'est exprimé lundi sur la succession de Corinne Diacre au poste de sélectionneur de l'équipe de France féminine. Le dirigeant de l'Olympique Lyonnais a confirmé lors de son passage dans le Super Moscatto Show, sur RMC, échanger avec Hervé Renard de manière très positive.**

Après l'éviction de Corinne Diacre, l'équipe de France féminine cherche un nouveau coach pour guider l'équipe lors de la prochaine Coupe du monde (20 juillet au 20 août). Membre de la commission de quatre dirigeants chargée de choisir le nouveau patron des Bleues, Jean-Michel Aulas a accepté d'aborder le cas Hervé Renard lors de son passage dans l'émission le Super Moscatto Show.

" Quand on est à la Fédération on doit moins parler encore qu'ailleurs. C'est toujours difficile. Mais je peux dire qu'il est

en bonne position, a lancé le membre du Comex de la FFF ce lundi sur RMC. Je l'ai tous les jours au téléphone, comme d'autres."

Toujours en poste à la tête de la sélection masculine en Arabie saoudite, Hervé Renard n'est pas libre de s'engager immédiatement avec la Fédération française de football. Il faut d'abord éclaircir sa situation contractuelle avant de, potentiellement, le nommer à la tête des Bleues.

" Les choses ne sont pas réglées. Il reste aussi un autre... Bah entre autres choses (régler son départ de l'Arabie saoudite). Il y a toujours plusieurs candidats car on ne peut pas se permettre de rester à quai si les choses ne se font pas", a encore estimé Jean-Michel Aulas. Avant de préciser : " Le contact avec Hervé est un contact très positif."

" On a la chance de jouer la Coupe du monde dans cinq mois. L'année d'après il

## BREVES

## Aliou Cissé appelle encore un nouveau !

Après avoir déjà fait appel à deux nouveaux dans sa liste de 24 joueurs retenus pour affronter le Mozambique les 24 et 28 mars dans les éliminatoires de la CAN 2023, le sélectionneur du Sénégal, Aliou Cissé, a été contraint d'appeler un autre nouveau venu.

En effet, initialement convoqué, le latéral gauche Ismail Jakobs a déclaré forfait suite à une gêne à la hanche qui l'a déjà obligé à manquer le déplacement de Monaco à Ajaccio dimanche (2-0). Il s'agit d'une mauvaise nouvelle pour les Lions puisque l'ancien international Espoirs allemand avait gagné ses galons de titulaire durant la Coupe du monde 2022 et réalisé des performances prometteuses. En son absence, le polyvalent Youssouf Sabaly, habituel titulaire à droite, pourrait retrouver un couloir gauche qu'il a longtemps occupé par le passé. Le Sochalien Abdallah Ndour, déjà appelé en mars 2021 sans entrer en jeu, pourrait aussi en profiter pour fêter sa première cape.

Afin de bénéficier d'une option supplémentaire à ce poste, Cissé a tout de même décidé de faire appel à un renfort : Cheikh Tidiane Sidibé. Evoluant au pays, au Teungueth FC, le latéral gauche a remporté le CHAN 2022 avec la sélection A' en début d'année et il avait été plébiscité dans l'équipe-type du tournoi publiée par la Confédération africaine de football (CAF). Il sera d'ailleurs le seul joueur local de cette liste.

Le milieu de terrain de Reims, Dion Lopy, et l'ailier de Simba en Tanzanie, Pape Ousmane Sakho, sont les deux autres nouveautés de ce premier groupe post-Coupe du monde 2022.

## Les arbitres pris en otage

Le bras de fer continue entre la Fédération internationale de boxe (IBA) et le CIO. Après avoir annoncé sa décision de mettre en place son propre processus de qualification aux Jeux de Paris 2024, l'instance présidée par le Russe Umar Kremlev frappe un nouveau coup en menaçant de sanctions les arbitres et juges de boxe qui participeraient aux épreuves qualificatives organisées par la task force du CIO.

Une décision condamnée sans nuance par la Fédération internationale des officiels sportifs (IFSO). Dans un communiqué publié au cours du weekend, son président, le Français Patrick Vajda, explique : " Une fois encore, on s'en prend à ceux qui n'ont aucun moyen de se défendre, et qui aujourd'hui se retrouvent dans une position bien inconfortable, voire impossible à gérer (...) Les championnats du monde de boxe féminine (...) ne compteront pas pour la qualification olympique, pas plus que les autres épreuves organisées par l'IBA d'ici au Jeux de Paris 2024. Mais personne ne se soucie des juges et arbitres qui, eux aussi, doivent s'entraîner et pratiquer l'arbitrage au plus haut niveau.

Aujourd'hui, des menaces sévères pèsent sur eux. L'IFSO condamne cette décision politique de l'IBA qui sanctionne injustement des arbitres internationaux et leur possibilité d'évoluer dans leur carrière d'officiel. "

## Herbert Mensah prend les commandes de Rugby Afrique

L'homme d'affaires ghanéen Herbert Mensah a été élu samedi 18 mars à la présidence de Rugby Afrique, la confédération africaine de la discipline.

Annoncé favori, il a devancé sur son seul rival, l'ancien joueur et entraîneur ougandais Andrew Owor, pour succéder au Tunisien Khaled Babbou. Président de la Fédération ghanéenne de rugby, Herbert Mensah dirigera Rugby Afrique au cours des quatre prochaines années. Ses priorités ? " Considérer le rugby comme un sport d'équipe alternatif, acquérir notre indépendance financière et améliorer le programme World Rugby Elite, a-t-il expliqué dans son premier discours de président devant le comité exécutif.

Mon objectif est de faire de Rugby Afrique la référence en matière de administration sportive sur le continent africain ". Anciennement Confédération africaine de rugby (CAR), Rugby Afrique a été fondée en 1986. Elle recense actuellement 39 pays membres et organise les éliminatoires de la Coupe du Monde de rugby, les Africa Sevens et les tournois de qualification régionaux aux Jeux olympiques pour le rugby à 7.



y aura les Jeux olympiques en France et peut-être l'Euro encore l'année d'après puisque la France est candidate à l'organisation, a finalement enchaîné le président de l'OL. Il y a un cycle extraordinaire à venir et je pense qu'il faut être très très ambitieux. Il faut changer les habitudes,

sortir des sentiers battus et se donner les moyens d'aller chercher cette Coupe du monde en Australie et en Nouvelle-Zélande. Ce n'est pas normal que les féminines soient en retard sur les garçons."

## CONDAMNATIONS DE JOURNALISTES AU TOGO

## La presse veut faire relire la loi, RSF dit de ne pas exécuter le mandat d'arrêt

Late Pater

Le 15 mars 2023, les journalistes togolais Ferdinand Ayité et Isidore Kouwonou, respectivement Directeur de publication et Rédacteur en chef du hebdomadaire L'Alternative, ont été condamnés par contumace, chacun, à trois ans de prison ferme et à une amende de 3 millions par la justice togolaise, en plus d'un mandat d'arrêt international pour leur absence au procès. Les journalistes étaient poursuivis pour «outrage à l'autorité» et «propagation de propos mensongers sur les réseaux sociaux». Depuis lors, la consternation est vive et les réactions s'enchaînent. Dans un communiqué conjoint, l'OTM, le CONAPP, le PPT, l'URATEL, l'ATOPPEL, l'UJIT et le SYNJIT dénoncent une volonté manifeste de museler le journal L'Alternative en particulier et la presse togolaise en général.

«Les organisations professionnelles de presse togolaise condamnent cette décision de justice et élèvent une vive protestation contre cet énième harcèlement contre les confrères dans une affaire qu'on croyait pourtant réglée. C'est avec étonnement que les organisations de presse constatent la remise au goût du jour

de cette affaire qu'on croyait pourtant close, d'autant plus qu'à la veille de la libération des journalistes, le ministre Adédzé, interpellé sur le sujet lors de son passage dans une émission sur Kanal FM, avait déclaré urbi et orbi que cette affaire est définitivement close. Les organisations professionnelles de la presse attirent l'attention des autorités du pays et de la communauté internationale sur un phénomène attentatoire à la liberté de presse qui consiste à régler des comptes aux journalistes via l'appareil judiciaire», indique le communiqué des sept organisations de presse. L'OTM, le CONAPP, le PPT, l'URATEL, l'ATOPPEL, l'UJIT et le SYNJIT appellent à la lecture de l'article 3 alinéa 2 et l'article 156 du Code de la presse et de la communication. Ces articles excluent les réseaux sociaux du champ d'application du Code et les soumettent au droit commun, et exigent que tout journaliste, technicien ou auxiliaire des médias, qui a eu recours aux réseaux sociaux comme moyens de communication pour commettre toute infraction prévue dans le Code, soit puni selon le droit commun. Cette infraction, ça peut être outrage, offense, diffamation, injure, allégation mensongère...

Dans la foulée, Reporters sans frontières (RSF) demande carrément la non-exécution du mandat d'arrêt international lancé contre les deux journalistes. L'organisation non gouvernementale internationale rappelle que Ferdinand Ayité était initialement poursuivi depuis le 10 décembre 2021 pour «diffamation» et «outrage à l'autorité» au même titre que l'ancien directeur de publication du journal Fraternité, Joël Egah, décédé le 6 mars 2022. Deux ministres – Kodjo Adédzé (Commerce) et Kokouvi Agbétomey (Justice) – avaient porté plainte contre eux suite à une émission d'actualité en ligne de L'Alternative, animée par Isidore Kouwonou. Les journalistes les avaient mis en cause dans une affaire de détournement de fonds publics. Arrêtés dans la foulée, Ferdinand Ayité et Joël Egah seront finalement libérés après trois semaines de détention à la prison civile de Lomé et placés sous contrôle judiciaire. Isidore Kouwonou, lui, a été directement placé sous contrôle judiciaire. «Ferdinand Ayité et Isidore Kouwonou sont aujourd'hui obligés de fuir leur pays pour des questions de sécurité, après avoir été plusieurs fois arrêtés, intimidés et espionnés par les autorités via le logiciel espion

Pegasus. Alors qu'ils viennent d'être condamnés à de la prison ferme, nous dénonçons une décision arbitraire et nous demandons que le mandat d'arrêt international déposé contre eux ne soit pas exécuté», écrit Sadibou Marong, directeur du bureau Afrique subsaharienne de RSF. Selon un communiqué de la rédaction de L'Alternative, alors qu'ils avaient reçu, le 1<sup>er</sup> mars 2023, une convocation leur signifiant le début de leur procès prévu le 8 mars, Fer-

dinand Ayité est brièvement interpellé le 4 mars à la frontière entre le Togo et le Bénin. Il est interrogé et momentanément privé de son passeport. Sachant qu'il serait de nouveau interpellé le lendemain, le journaliste «a pris des dispositions pour se mettre à l'abri, avant de quitter le territoire quelques jours plus tard». Isidore Kouwonou a fait de même et se trouve actuellement en sécurité.

A rappeler que L'Alternative a déjà été suspendue quatre mois en fé-

vrier 2021 sur plainte d'un ministre, et deux mois en mars 2020 suite à celle de l'ambassadeur de France au Togo. Cette même année, Ferdinand Ayité et sa publication ont été condamnés à une amende de quatre millions de francs Cfa après avoir révélé des «détournements colossaux d'argent» dans l'importation du carburant au Togo, une affaire plus connue sous le nom de Pétrole-gate.

## INFRASTRUCTURES

## Etat des lieux des pistes rurales

F. Woussou

Le Gouvernement a fait le point sur l'aménagement et l'entretien des pistes rurales à fin décembre 2022. Le ministre en charge du secteur indique 680 km de pistes rurales aménagées, 712 km sont en cours d'exécution. S'agissant de l'entretien du réseau existant, 1270 km sont achevés. L'évaluation indique que 75% sont en bon et moyen état. «En termes de modélisation du réseau de pistes rurales, un linéaire total de 3437 km de pistes rurales identifiées et inventoriées, a fait l'objet de collecte des données sur les dégradations en phase pilote dans la région maritime, en vue de la mise en place d'une banque de données pistes rurales (BDPR)», affirme le Gouvernement.

La construction de 5 ponts sur les pistes rurales dans les cinq (5) régions du Togo a été annoncée. Il s'agit notamment d'un pont en acier mixte de 80m de long sur le tronçon Agbélouvé (Route Nationale No 1) - Zafi - Ahépé (RN 4) ; d'un pont de 60 m de long, sur le Tronçon Ogou Agrani - Kamina ; d'un pont de 60m sur le tronçon Tchamba - Dagmagouloudé (12 Km) ; et de deux ponts (40 et 30m de long), sur le tronçon Gouloungoussi-Zoubiékou.

Mais il faut dire qu'en 2022, il a été noté un nombre élevé de marchés attribués aux petites et moyennes entreprises qui ont eu de la peine à être honorés dans les délais prévus. En ef-



«un retard important» a été accusé par certaines entreprises, relevait le ministre dans une mise en garde. A titre d'exemple, certaines, des travaux ont connu un taux d'avancement physique de moins de 35% 9 mois après le démarrage (alors qu'il devrait être à plus de 95%). D'autres ont affiché moins de 15% d'avancement, pour un délai consommé de plus de 60%. Certains ont tout simplement abandonner les chantiers. Le Gouvernement a instruit le ministre des pistes rurales afin que des propositions spécifiques soient faites pour répondre au défi du secteur. Le renforcement de l'implication des populations dans le suivi des travaux a été recommandé.

Il faut souligner que dans le but d'accompagner durablement la politique agricole de notre pays et de faciliter l'accès des populations rurales aux infrastructures, équipements et services socioéconomiques de base, le gouvernement a inscrit, au titre des projets prioritaires de la feuille de route 2020-2025, un vaste programme de désenclavement et d'aménagement des pistes rurales.

La présente communication a pour objet, de rendre compte des travaux qui y ont été effectués.

A en croire le Gouvernement, la mise en œuvre des actions programmées pour 2023, nécessite un montant de 31,6 milliards de francs CFA contre 14 milliards FCFA l'année précédente. L'accent sera mis sur la construction de 4000 km de voies rurales ciblant les zones agricoles à fort potentiel d'exportation afin de connecter les agriculteurs au marché: réhabilitation et construction des pistes rurales avec aménagement de 105 retenues d'eau pour le maraîchage et la mise en œuvre du volet désenclavement et pistes rurales du Programme d'urgence de renforcement de la résilience dans la région des Savanes (PURS). Une attention particulière du gouvernement portera également sur le volet désenclavement des zones rurales stratégiques par la construction de grands ponts en vue du franchissement des cours d'eau majeurs dans les cinq (05) régions du pays, soutient le Gouvernement.

## DÉCLARATION DES BIENS

## La réception des dossiers a débuté chez le Médiateur

(suite de la page 4)

seigné et c'est en ma présence effective que l'huissier de justice a scellé mon enveloppe. Je suis donc rassuré par rapport au respect de la procédure qui a été faite », a indiqué Kimalabalou Aba.

Au siège du médiateur de la République, on renseigne que les Présidents des institutions de la République sont aussi venus déposer leur enveloppe.

Alors qu'on pensait que les ministres se bousculeront aux portillons des locaux du médiateur de la République, personne d'entre eux n'est enregistré pour le moment. Et pourtant, Christian Trimoua, le porte-parole du Gouvernement rassurait, lors du lancement de la campagne de sensibilisation fin Janvier 2023, que l'ensemble des collègues et les plus hautes

autorités de notre pays sont prêts à faire leur déclaration de biens et avoirs dès que Madame le Médiateur nous en donnera les dates de départ et les délais. Les huissiers et les assesseurs du médiateur de la République les attendent.

En rappel, c'est la Loi organique N° 2020-003 du 24 janvier 2020 qui fixe les conditions de déclaration de biens et avoirs des hautes personnalités, des hauts fonctionnaires et autres agents assujettis. La loi et la Constitution ont listé deux catégories d'assujettis: les hautes personnalités prévues par l'article 145 de la Constitution. Ce sont les assujettis de première catégorie qui doivent déclarer des biens qui sont supérieurs à 50 millions de FCFA en ce qui concerne les biens immeubles et ceux qui sont supérieurs à 20 millions en ce qui



Kimalabalou Aba, à la sortie de la déclaration de ses biens

concerne leurs biens meubles. La deuxième catégorie sont les hauts fonctionnaires, les députés, les partis politiques et tous ceux qui sont prévus par la loi. Ils doivent déclarer les biens qui sont entre 20 millions pour les biens immeubles et deux millions pour les biens meubles.



# TCE 2022



Gagnez jusqu'à 10.000.000 FCFA au tirage

GRATTEZ ICI ET GAGNEZ JUSQU'À 500.000 FCFA

Découvrez votre numéro de tirage

Gagnez jusqu'à 10.000.000 FCFA au tirage

GRATTEZ ICI ET GAGNEZ JUSQU'À 500.000 FCFA

Découvrez votre numéro de tirage

200  
Fcf

PROFITE D'UNE  
DOUBLE CHANCE  
DE GAGNER

GAGNE JUSQU'À  
500.000 FCFA  
AU GRATTEGE !

REMPORTE UN SÉJOUR AU  
BURKINA-FASO ET JUSQU'À  
10.000.000 FCFA  
AU TIRAGE

RAFLE JUSQU'À 100.000 FCFA AVEC TES TICKETS NON GAGNANTS,  
AU TIRAGE DES LOTS INTERMÉDIAIRES !

## JOURNÉE MONDIALE DE L'EAU

## Le Togo doit "accélérer le changement" pour un accès amélioré des populations à cette denrée

Etonam Sossou

La journée mondiale de l'eau célébrée chaque 22 mars, est placée cette année sous le thème : "accélérer le changement". Bien que le Togo ne pourrait pas réaliser le point 6 des Objectifs pour le Développement Durable d'ici 2030, "Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau", depuis un certain nombre d'années, il a entre autres actions, multiplier des adductions et mini adductions d'eau potable sur toute l'étendue du territoire. Des initiatives qui lui ont permis de rehausser le taux d'accès à l'eau potable.

Entre 2005 et 2019, le taux d'accès à l'eau potable a plus que doublé au Togo. Précisément, il est passé de 25% à 57%, soit respec-

tivement de 21% à 69% en milieu rural et de 24% à 48% en milieu semi-urbain. En milieu urbain, il a quitté 30% pour arriver à 54%. Cette amélioration doit son existence aux actions multiformes du gouvernement en matière d'eau potable et d'assainissement (construction de milliers de forages, des adductions d'eau et de postes d'eau autonomes, pour ne citer que celles-là).

Parmi toute la panoplie de projets initiés pour atteindre ce taux qui va probablement s'accroître dans les années à venir, le projet BID-UEMOA, estimé à près de 6.680.000.000 de francs CFA a permis d'équiper trente-cinq (35) forages de pompes à motricité humaine, onze (11) mini adductions d'eau, vingt (20) latrines communautaires et sept cent cinquante (750)

latrines familiales dans les régions Centrale et Savanes. Trente-six (36) forages équipés de pompes à motricité humaine, neuf (09) mini adductions d'eau, vingt (20) latrines communautaires et sept cent cinquante (750) latrines familiales ont été installés dans la Région de la Kara. Quant au Projet de développement rural de la plaine de Djagblé (PDRD), estimé à neuf (09) milliards de francs CFA, il a permis de mettre à la disposition de quatorze (14) villages dans la préfecture de Zio, deux (02) mini adductions d'eau potable dont le coût s'élève à 403.761.210 de francs CFA. Il va permettre la construction des aménagements hydroagricoles avec une maîtrise totale de l'eau ainsi que des ouvrages connexes, le désenclavement de la zone du projet par la construction des pistes rurales, l'amélio-

ration et la promotion de la production de riz et des cultures maraichères, la promotion de la pisciculture, la construction des infrastructures scolaires et de santé etc.

Au Togo, 57,22% de la population avait accès à l'eau potable en 2017, un chiffre nettement en hausse de quinze (15) points quand on le compare à celui de 2013, année au cours de laquelle le taux desserte en eau potable était de 42%. Aujourd'hui, le taux d'accès à

l'eau potable est estimé à 64%. Il compte atteindre 85% d'ici 2025, avec un financement évalué à 2,5 milliards de dollars. Le Togo, s'est doté d'une Stratégie d'Accès à l'Eau Potable (AEP) 2021-2030 autour de laquelle, le pays a mobilisé en décembre 2022 des partenaires techniques et financiers à l'occasion d'une table ronde. Des promesses de financement de plus de 230 millions d'euros, soit environ 157 milliards FCFA, ont alors été enregistrés.

Les travaux d'équipement et de raccordement du forage de 40m3 par heure situé à Apédokoe au nouveau château d'eau de 1300m3 en construction à Sagbado, ont débuté en janvier 2023. Les travaux vont contribuer à l'amélioration de l'alimentation en eau potable à Lomé. A terme, 250.000 habitants de cette localité et de ses environs auront accès à l'eau potable.

## SANTÉ

## Bilan des activités 2022 dans la région des SAVANES

F. Woussou

Le bilan de la revue annuelle sanitaire consacrée au bilan des activités de 2022 de la Direction régionale de la santé, de l'hygiène publique et de l'Accès universel aux soins des Savanes (DRS/S) est connu.

Au niveau des réussites, la létalité maternelle de causes obstétricales directes dans les formations sanitaires de la région des Savanes est de 1% contre 1,2% en 2021, le pourcentage de femmes enceintes ayant effectué au moins 4 visites de consultations prénatales (CPN) est de 56% contre 51,6% en 2021. Le taux d'accouchements assistés par un personnel qualifié est estimé à 92% contre 87,1% l'année dernière. Le rapport

indique en outre que la proportion de décès maternels notifiés ayant fait l'objet d'un audit est de 95% contre 100% en 2021. Quant à la proportion de femmes césariées ayant bénéficié de la subvention, elle est évaluée à 83%.

Les points de régression sont à mettre à l'actif du faible taux d'utilisation des services de santé de la région en soins curatifs à 63%, le faible taux de CPN4 (56%) dans la région des savanes, la létalité maternelle de causes obstétricales directes dans les formations sanitaires encore élevée (1%) et le faible pourcentage de COGES fonctionnels (2%) dans la région des savanes. "Les difficultés évoquées concernent le débordement de la crise du Sahel entraînant la crise sécuritaire dans la région des Sa-

vanes, la faible mobilisation de ressources locales pour le financement de la mise en œuvre des Plans d'Action Opérationnels (PAO) dans les districts et des micro-plans dans les formations sanitaires", fait-on savoir à la DRS/S.

Pour 2023, l'amélioration de la qualité des prestations de service à travers le renforcement de capacités du personnel dans les différents domaines est un chantier. Dr. Aflagah Kodjo, le directeur régional de la Santé des Savanes, a témoigné sa reconnaissance à tous les agents et partenaires pour le travail accompli sur le terrain malgré les difficultés liées à la crise sécuritaire. Il les a conviés à consentir à redoubler d'efforts pour soulager les peines des patients et au respect de la déontologie médicale.

## DROITS DES CONSOMMATEURS

## Les coups de gueule de l'ATC et de la LTC lors de la journée mondiale

F. Woussou

A la faveur de la journée mondiale des droits des consommateurs célébrée le 15 Mars, l'Association togolaise des consommateurs (ATC) et la Ligue des consommateurs du Togo (LCT) ont saisi l'occasion pour se pencher sur des problèmes qui méritent une attention particulière des pouvoirs publics. Pour l'ATC, ce sera les raccords illégaux appelés «toiles d'araignées». La LCT a choisi de s'intéresser à «la connectivité essentielle et les enjeux du e-commerce».

Sur les toiles d'araignées, l'ATC a estimé qu'il est important d'attirer l'attention de l'opinion publique, des autorités et des acteurs du secteur de l'énergie sur le phénomène des branchements anarchiques au réseau de distribution électrique de la CEET. Car le phénomène s'aggrave et prend de l'ampleur de jour en jour. Ceci est corolaire à une forte demande de l'énergie électrique de la part des consommateurs que la CEET peine à satisfaire. Etant dans le besoin pour leur confort de vie ou leurs activités économiques, la population usent donc de moyens peu orthodoxes afin de disposer du service. Les «toiles d'araignées» envahissent donc l'environnement des nouveaux quartiers périphériques de la capitale.



En vue de réduire la propagation de ces "toiles d'araignées", l'association de défense des consommateurs interpelle le Gouvernement et les pouvoirs publics à trouver une solution durable au problème qui prend de plus en plus de l'ampleur dans les localités du pays et surtout dans la capitale Lomé. Elle interpelle aussi la CEET du moment qu'elle recouvre les montants des factures de consommation du courant électrique sur ces raccords illégaux. « La facturation des consommations du courant sur les "toiles d'araignées" s'apparente à une caution ou à un accord de principe sur la pratique », fait savoir Fridolin ADONSOU, le chargé des affaires juridiques à l'ATC qui exhorte par la même occasion les consommateurs au respect des dispositions contenues dans le Règlement Technique de Distribution (RTD) réglementations et des normes techniques. Une vidéo montrant l'ampleur des toiles d'araignées

dans quelques quartiers de Lomé a été produite pour l'occasion par l'ATC et distribué sur les réseaux sociaux afin de conscientiser les consommateurs.

Quant à la LCT, c'est à travers une conférence-débat qu'elle a fait passer son message à l'occasion de la célébration de cette journée des droits des consommateurs. « Nous avons constaté que depuis l'avènement de la Covid-19, la plupart des services sont offerts en ligne, ce qui nous amène à dire que nous devons être au rendez-vous de ces enjeux-là. Pour nous, c'est de continuer à mettre la pression auprès des deux sociétés de téléphonie mobile et de l'ARCEP pour que la réglementation soit améliorée là où il le faut et que leur mise en œuvre soit contrôlée », fait savoir Emmanuel Sogadji, le Président de la LCT.

## Loterie Nationale Togolaise

## COMMENTAIRE DU TIRAGE N°299 DE LOTO Sam du 18 Mars 2023

Le tirage N°299 du LOTO Sam a eu lieu au siège de la LONATO, Samedi 18 Mars 2023 et a fait naturellement des heureux gagnants. Ce tirage a fait un très grand nombre d'heureux gagnants sur toute l'étendue du territoire. Au titre de ces gains, les gros lots ont été uniquement enregistrés dans la capitale. Ainsi, nous avons:

## @LOME

\* Deux (02) gros lots de 1.000.000 F CFA, respectivement auprès des opérateurs 50239.

Cependant, d'innombrables lots intermédiaires c'est-à-dire, des lots de moins de 1.000.000 F CFA ont fait la joie des parieurs sur toute l'étendue du territoire.

La remise des lots se fera à Lomé au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les agences régionales.

## LOTO SAM

Résultats du tirage N°299 de LOTO SAM du 18 - 03 - 2023

Numéro de base

75 08 86 03 36

## Loterie Nationale Togolaise

## COMMENTAIRE DU TIRAGE N°743 de LOTO KADOO du 17 Mars 2023

La LONATO a procédé vendredi dernier à son siège au 743<sup>e</sup> tirage de LOTO KADOO avec bon-

Un bon nombre de gros lots ont été recensés dans certaines villes du pays. Ainsi, nous avons:

## @LOME

\* 2.250.000 FCFA auprès de l'opérateur 70029.  
\* 1.030.000 F CFA auprès de l'opérateur 60528

## @INTERIEUR

\* A ANEHO: 1.000.000 F CFA auprès de l'opérateur 70421.  
\* A KPALIME: 2.500.000 F CFA auprès de l'opérateur 40052,

\* A KARA: 1.625.000 F CFA auprès de l'opérateur 10030,

\* D'innombrables lots intermédiaires ont été également enregistrés sur toute l'étendue du territoire.

La remise des lots se fera à LOME au siège de la LONATO et sur les points de paiement, et à l'intérieur du pays dans les agences régionales.

AVEC LOTO KADOO TOUS LES VENDREDIS, UNE AUTRE FAÇONS DE DEVENIR RICHE !

BONNE CHANCE A TOUS !!!

## LOTO KADOO

Résultats du tirage N°743 de LOTO KADOO du 17 - 03 - 2023

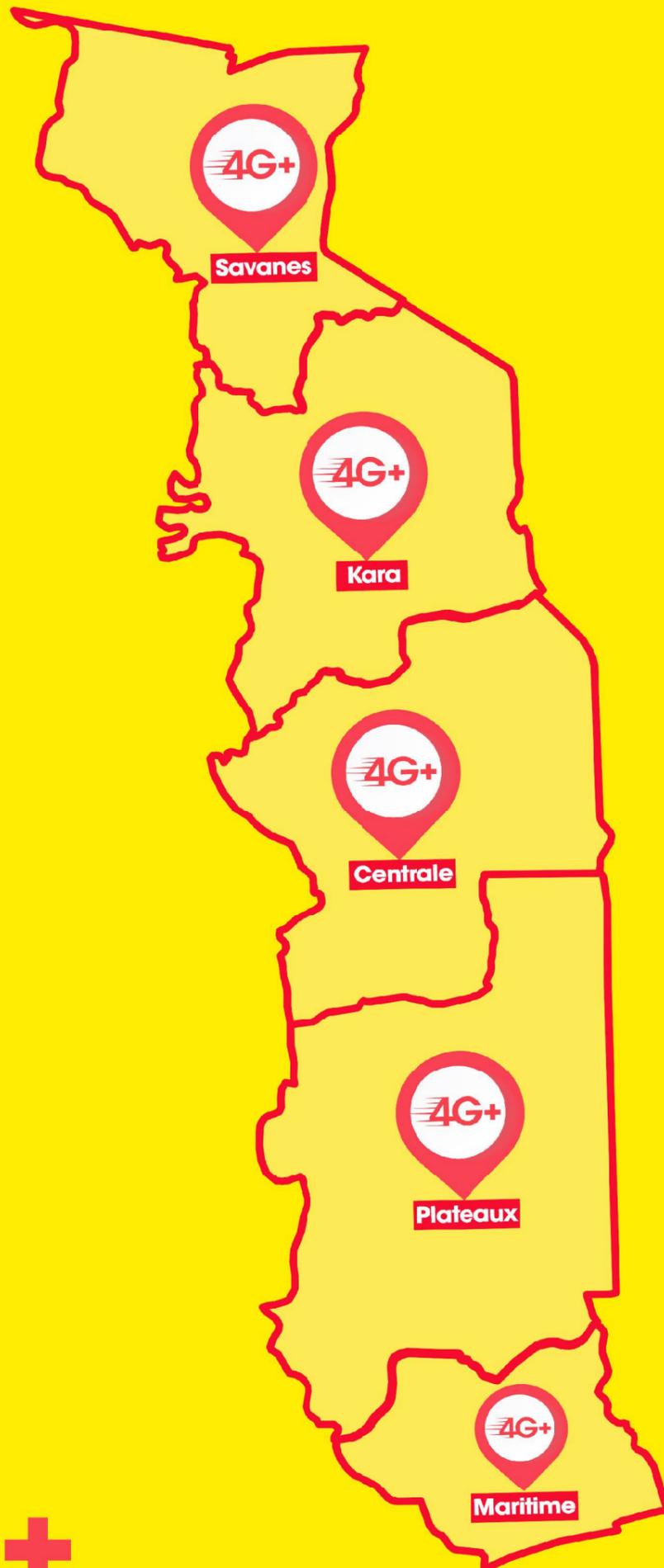
Numéro de base

79 04 67 07 20 86 60

Numéros bonus

# Togocom le plus grand réseau 100% 4G+!

98% de la population togolaise couverte



# 4G+

togocom.tg

Avancer. Pour vous. Pour tous.

